

Faire avancer les droits des femmes

Cahiers > Concert pour 27 voix

Le 1er mai 2008 |

Le « LEF » est le lobby européen des femmes. C'est la plus grande organisation d'associations de femmes dans l'Union européenne. Il regroupe 4 000 organisations d'États membres de l'UE.

Le Lobby européen des femmes fait avancer les droits des femmes dans différents domaines : la situation économique et sociale des femmes, la violence envers les femmes, les femmes et le pouvoir, ... Le LEF fait avancer ces causes auprès des institutions de l'Union européenne : le Parlement européen, la Commission européenne et le Conseil des Ministres de l'UE.

Un exemple des actions du LEF ? Actuellement en Lituanie, des parlementaires conservateurs ont fait une proposition de loi qui limite le droit à l'avortement. Si elle est adoptée, cette proposition ferait reculer les droits des femmes. La Lituanie rejoindrait les trois pays qui ont les lois sur l'avortement les plus sévères d'Europe : l'Irlande, Malte et la Pologne. Cela inquiète les femmes en Lituanie. Elles s'organisent et lancent un appel à la solidarité et au soutien. Ainsi, Marija Pavilioniene, députée au Parlement lituanien argumente. Le projet de loi vise à préserver la vie du fœtus, en toute circonstance. Par exemple, les femmes ne pourraient pas choisir d'avorter même si l'enfant est anormal. Or, l'égalité entre les femmes et les hommes passe par le respect des droits reproductifs des femmes. Ces droits sont reconnus par l'Union. Et la Lituanie est membre de l'Union Européenne. Donc, la Lituanie doit respecter les directives européennes et éliminer toute discrimination à l'encontre des femmes.

Sur son site, le Lobby européen des femmes appelle les progressistes, femmes et hommes d'Europe à réagir face à cette évolution. Le LEF a, en outre, écrit au gouvernement de Lituanie pour empêcher ce recul. Il encourage les organisations de femmes à se joindre à son action.

LM

Info : <http://www.womenlobby.org>